



BULLETIN D'ADHESION

Spécifique Location meublé(s)

N° CABINET COMPTABLE : NOM :

ADRESSE COMPLETE :

ADHESION A TITRE INDIVIDUEL (propriétaire du bien):

- Mr uniquement Mme uniquement
- Le Couple Marié sous le régime légal de la communauté (France et sans contrat)

NOM et PRENOM de la personne à inscrire :

ADHESION AU TITRE D'UNE PERSONNE MORALE (propriétaire du bien) : INDIVISION SOCIETE

- Le Couple Marié sous le régime légal de la séparation de biens (avec contrat)
- Le Couple PACSE
- Autre (à préciser) :

Dans les trois cas ci-dessus merci de noter les « NOM(s) et Prénom(s) » des différents propriétaires :

►
►

DENOMINATION SOCIALE à inscrire :

CODE NAF : N° SIRET :

PROFESSION EXERCEE : Loueur en Meublés Professionnel ou Non Professionnel

DATE DE CREATION DE L'ENTREPRISE : / /

ADRESSE du (ou d'un) bien :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS :

TELEPHONE FIXE : TELEPHONE PORTABLE :

ADRESSE E-MAIL (lisible) :

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :

EXERCICE DEFINITIF COUVERT PAR LE CGAS : / / au / /

EXERCICE PROVISOIRE (le cas échéant) : / / au / /

REGIME D'IMPOSITION : Super simplifié (22) Réel simplifié (22) Réel normal (31)

REGIME DE TVA : Assujetti Franchise Exonéré

CODE ADHESION : 1^{ère} ADHESION 2^{ème} ADHESION date radiation à préciser :
 TRANSFERT DE CENTRE → date retrait CGA précédent :

Cet envoi ne suffit pas pour valider l'adhésion. Le Centre envoie toujours une confirmation écrite dans le mois qui suit vous informant du numéro d'adhérent, seule preuve de la bonne prise en compte de l'adhésion.

La loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations que nous détenons Elle garantit aux personnes un droit d'information d'accès et de rectification sur les données les concernant

Mise à jour le 17/09/2019

CGAS 297 Avenue des Massettes - CS 20061 - Immeuble ANTARES - 73192 Challes-Les-Eaux Cedex
Tél : 04 79 75 11 14/ Mail : facture@cga-savoie.com
Association loi 1901 agréée par l'administration fiscale le 3 août 1976, agrément renouvelé le 3 août 2015.

.../...



BULLETIN D'ADHESION

Spécifique Location meublé(s)

Mme, Mlle, Mr ou la Société représentée par

Demande au Centre de Gestion Agréé de Savoie d'accepter mon adhésion et certifie que :

J'adhère pour la 1^{ère} fois à un Centre de Gestion Agréé pour cette activité.

J'ai déjà appartenu à un Centre de Gestion Agréé pour cette activité.

(Préciser lequelet la date de radiation))

Je m'engage à respecter les obligations fixées par l'article 2 du décret n°2016-1356 du 11 octobre 2016, ainsi que les dispositions statutaires du Centre de Gestion Agréé de Savoie et son règlement intérieur, particulièrement les dispositions rappelées ci-dessous.

L'adhésion au Centre de Gestion implique pour les membres adhérents imposés d'après leur bénéfice réel les obligations suivantes :

1° Produire à la personne ou à l'organisme chargé de tenir et présenter leurs documents comptables tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère de leur exploitation ;

2° Communiquer au Centre le bilan, le compte de résultat et la balance de leur exploitation, les copies des déclarations de TVA, de CVAE et le cas échéant de revenus encaissés à l'étranger ainsi que tous les documents prévus par les textes en vigueur et le règlement intérieur. Si ces documents sont transmis au Centre sous forme papier, les adhérents devront donner mandat au Centre pour accomplir les formalités nécessaires à la procédure TDFC (désignation du partenaire EDI, signature de la convention TDFC avec l'Administration fiscale) et pour télétransmettre leurs déclarations fiscales et documents annexes au Service des Impôts.

3° Autoriser le Centre à communiquer à l'agent de l'Administration fiscale qui lui apporte son assistance technique les documents visés ci-dessus ainsi que le dossier de gestion et le document de synthèse présentant un diagnostic en matière de prévention des difficultés économiques et financières lorsqu'il en fait la demande.

La communication ne concerne pas les pièces de base ayant servi à l'élaboration de la comptabilité, à l'exception de celles demandées par le Centre dans le cadre de l'Examen Périodique de Sincérité (mission légale de prévention fiscale).

4° Répondre aux questions du Centre, consécutives aux examens de concordance, de cohérence et de vraisemblance (ECCV).

En application du décret n° 79-638 du 27 juillet 1979, modifié par le décret n°2016-1356 du 11 octobre 2016, je demande au Centre de Gestion Agréé de Savoie de me faire parvenir : **Une affichette**

- Je m'engage à apposer cette affichette dans les locaux destinés à recevoir la clientèle ainsi que dans les emplacements ou véhicules aménagés en vue d'effectuer des ventes ou prestations de services ;
- Je m'engage à reproduire le texte de cette affichette sur tous les documents remis ou adressés à la clientèle, aux fins de satisfaire aux obligations de publicité de la qualité d'adhérent du Centre de Gestion Agréé et de l'informer de l'acceptation des règlements par chèques ou cartes bancaires (ce texte pourra être apposé à l'aide d'un cachet qui vous sera adressé sur simple demande de votre part).

En cas de manquements graves ou répétés aux engagements ou obligations sus-énoncés, l'adhérent sera exclu du Centre, dans les conditions énoncées dans les statuts.

J'autorise le Centre à transmettre les informations économiques, de façon anonyme, aux fins de statistiques régionales et nationales.

En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), j'autorise le Centre à utiliser mes données personnelles pour communiquer avec moi.

Fait à.....le.....

Signature de l'adhérent :